



# **Les Assemblées annuelles 2007 du Groupe de la Banque**

**Centre international de conférence de Shanghai  
Hôtel Oriental Riverside**

*Shanghai, Chine du 13 au 15 mai 2007*

**LE NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE L'AFRIQUE ET L'ASIE**

**RAPPORT SOMMAIRE  
LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET LES SEMINAIRES THEMATIQUES**

**Juillet 2007**

**RAPPORT SOMMAIRE**  
**SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET LES SEMINAIRES THEMATIQUES**  
**LE NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE L'AFRIQUE ET L'ASIE**

**1. Introduction**

**2. Actions de communication organisées par ECON**

- 2.1 Lancement de Perspectives économiques en Afrique
- 2.2 Présentation du Rapport sur la compétitivité en Afrique (RCA)
- 2.3 Présentation des résultats du programme de comparaison internationale sur les niveaux de consommation et des prix dans les pays africains

**3. Séminaires thématiques**

- 3.1 Séminaire des Gouverneurs : Allocation renforcée de ressources en fonction de la performance et Cadre de soutenabilité de la dette/Analyse de soutenabilité de la dette
- 3.2 Financement du développement et Forum sino-africain de coopération économique
- 3.3 Le re-endettement de l'Afrique après les annulations dans le cadre des PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : propositions pour une meilleure gouvernance de la dette.
- 3.4 Séminaire sur les Etats fragiles et le rôle des industries extractives en Afrique
- 3.5 Les changements climatiques : défis pour le développement
- 3.6 Les aspects environnementaux d'un développement durable
- 3.7 Croissance et responsabilité en Afrique : Présentation du Programme de la présidence allemande de l'UE/G8. Débat d'experts sur les Investissements privés durables en Afrique

# **RAPPORT SOMMAIRE**

## **SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET LES SEMINAIRES THEMATIQUES**

### **1. Introduction**

1.1 En marge de la Table ronde ministérielle et des Séminaires de haut niveau, ECON a organisé des actions de communication et autres séminaires thématiques en collaboration avec diverses unités de la Banque et avec d'autres partenaires au développement tels que la Banque populaire de Chine, la Banque chinoise de développement, la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC), l'Agence française de développement (AFD), et le gouvernement allemand (DEG/BMZ).

### **2. ACTIONS DE COMMUNICATION ORGANISEES PAR ECON**

#### **2.1 Lancement de Perspectives économiques en Afrique**

2.1.1 Le lancement de Perspectives économiques en Afrique (PEA) a été présidé par Mme Sayeh, Ministre des Finances du Liberia. Les intervenants sont : Mme. Louka T. Katseli, Directrice, Centre de développement de l'OCDE; M. Kenneth Ruffing, Centre de développement de l'OCDE (Eau et Assainissement); M. Daniel Daco, Premier Conseiller, Chef de la Section Economique et Financière, Délégation de la Commission européenne, Chine; et M. Louis Kasekende, Economiste en chef, BAD. La présentation a été faite par M. Osei Barfour, Economiste chargé de recherches, Département de la recherche sur le développement, BAD.

2.1.2 En lançant le rapport, l'Economiste en chef de la BAD, a indiqué que la performance économique de la Chine est pour les pays africain un motif d'espoir qu'ils pourront atteindre des taux de croissance économique élevés et durables et sortir des millions de personnes de la pauvreté. Il a annoncé que le continent avait enregistré la croissance économique la plus élevée des deux dernières décennies, avec un taux de croissance du PIB d'environ 5 pour cent en moyenne par an ces six dernières années, et on s'attend qu'il atteigne 6 pour cent en 2007. Cette croissance a été plus élargie, au point que les pays non producteurs de pétrole ont connu une croissance aussi rapide que les pays exportateurs de pétrole. Cependant une croissance accélérée et durable de 7 à 8 pour cent est nécessaire pour pouvoir atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) qui consiste à réduire de moitié d'ici l'an 2015 le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue.

2.1.3 Certains défis ont été cités au cours de la présentation. Ils concernent la croissance du PIB et l'inflation des pays importateurs de pétrole brut, et les déséquilibres dans l'économie mondiale. Alors qu'on s'attend à ce que la croissance reste forte en 2007 et 2008, l'inflation à deux chiffres, principalement en raison d'une répercussion plus totale des hausses du prix du pétrole sur les consommateurs, et de sa baisse à un chiffre, peut avoir des conséquences négatives sur la croissance. Les prévisions de croissance du PIB dans le rapport sont associées aux hausses du déficit du compte courant, consécutives à la flambée soutenue des prix du pétrole, même lorsque le boom des cours des matières premières des produits de base non pétroliers semblent avoir largement fait son chemin. Cet ensemble de défis à la politique macroéconomique est l'un des risques qu'il convient de garder à l'esprit dans l'évaluation des perspectives économiques actuelles pour l'Afrique. Enfin il a été indiqué que si l'élargissement des grands déséquilibres de l'économie mondiale devait se produire de

manière désordonnée, avec des pointes brutales dans la fluctuation des taux de change, il pourrait y avoir une chute brutale de la production mondiale et ceci pourrait avoir des répercussions sur la demande pour les exportateurs africains.

## **2.2 Présentation du Rapport sur la compétitivité en Afrique (RCA)**

2.2.1 La présentation du "Rapport 2007 sur la compétitivité en Afrique" a été présidée par Mme. A. Sayeh, Ministre des Finances du Liberia. Les intervenants étaient : Messieurs Waheed Oshikoya, Directeur, Département de la recherche sur le développement, BAD, et de M. Peter Ondiege, Economiste Principal chargé de recherche, Département de la recherche sur le développement, BAD.

2.2.2 La présentation a mis l'accent sur le fait que ce rapport 2007 ambitionne d'être un instrument au service des décideurs africains, de la communauté d'hommes d'affaires, et de la communauté des donateurs internationaux. Il se fonde sur un travail analytique rigoureux. Basé sur les enseignements tirés de l'expérience, il fait des recommandations pratiques sur la manière d'aborder les problèmes qui y sont mis en exergue. Il fait ressortir la récente performance en terme de compétitivité et les principaux problèmes et défis qui entravent la compétitivité en Afrique. Il comprend 7 chapitres et des profils-pays : l'évaluation de la compétitivité de l'Afrique dans un contexte mondial ; le climat des investissements en Afrique vu par les investisseurs privés, de l'étalonnage comparatif à l'impact : quelle est l'importance du climat des investissements dans la création d'emplois et la productivité ; Compétitivité et climat des investissements dans les économies de l'Afrique du sud, de l'Algérie, du Nigeria et de l'Egypte (SANE) ; le Genre, l'Entreprenariat, et la Compétitivité en Afrique ; Compétitivité et Technologies de l'information et de la communication en Afrique ; Investissements étrangers directs Sud-Sud et leur impact sur la compétitivité en Afrique.

## **2.3 Présentation des résultats du programme de comparaison internationale (PCI) sur les niveaux de consommation et des prix dans les pays africains**

2.3.1 La présentation du rapport des premiers résultats sur les niveaux de consommation et de prix dans les pays africains, a été présidée par Mme. A. Sayeh, Ministre des Finances du Liberia. L'intervenant a été M. Charles Lufumpa, Directeur, Département Statistique, BAD.

2.3.2 La présentation a mis en lumière le fait que c'était la première fois que la Banque et une institution africaine avaient pris les devants dans ce travail. Les résultats sont le fruit d'un processus qui a nécessité des enquêtes de prix détaillées et mensuelles, et la compilation de données sur les dépenses du PIB réalisée dans 48 pays africains sur une période de 2 ans. L'objectif du PCI est de créer des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour des comparaisons de PIB d'un pays à un autre et les agrégats économiques y afférents.

2.3.3 La présentation a également mis en lumière les utilisations possibles des données du PCI aux niveaux national et international.

- *Au niveau national* : les PPA servent à comparer d'un pays à l'autre les PIB et les agrégats y afférents ; à comparer le bien-être et les niveaux de vie en se servant des seuils de pauvreté de 1 ou 2 dollars par jour en fonction des PPA ; à harmoniser les politiques économiques pour la convergence et l'intégration régionale ; et à favoriser le commerce intra africain. Les PPA peuvent aussi servir à analyser l'avantage

comparatif et les décisions stratégiques d'investissements/emplois en vue d'améliorer la compétitivité et le climat des affaires.

- *Au niveau international* : les PPA servent à définir les seuils internationaux de pauvreté en se basant sur les seuils de pauvreté de 1 ou 2 dollars par jour en fonction des PPA ; à définir l'indice de développement humain ; à comparer les dépenses de santé et d'éducation par habitant ; à comparer les tailles relatives des économies et à estimer les moyennes pondérées des taux de croissance régionaux.

### **3. SEMINAIRES THEMATIQUES**

#### **3.1 Séminaire des Gouverneurs : Allocation renforcée de ressources en fonction de la performance et Cadre de soutenabilité de la dette/Analyse de soutenabilité de la dette**

3.1.1 Ce séminaire a été présidé par M. Goodall Gondwe, Ministre des Finances du Malawi, assisté de: M. Vikram Nehru, Directeur Département de la politique économique et de la dette, Banque mondiale; M. Sudipto Mundle, Conseiller, Département Stratégie et Politique, Banque asiatique de développement; M. Stefan Emblad, Conseiller, Département Afrique, Banque mondiale ; et M. Philibert Afrika, Directeur, Département Opérations, Politiques et Conformité.

3.1.2 Les quelques problèmes et défis clés du système renforcé d'allocation de ressources en fonction de la performance qui ont été abordés durant ce séminaire étaient les suivants :

- i. quels sont les principaux éléments d'une formule simplifiée d'allocation de ressources en fonction de la performance qui parviennent à atteindre les objectifs sous-jacents du système renforcé ?
- ii. comment minimiser et/ou enrayer la volatilité et le problème de prédictibilité?
- iii. comment éliminer la double prise en compte de la gouvernance dans le système renforcé d'allocation de ressources en fonction de la performance ?
- iv. Doit-on réduire le poids du facteur démographique et jusqu'où?
- v. comment résoudre le problème de la volatilité dans le processus d'évaluation de la performance du portefeuille pays ?
- vi. faut-il retirer de la formule renforcée d'allocation de ressources en fonction de la performance le facteur de renforcement post-conflit (PCEF) et mettre de côté un pool de ressources prélevées sur les ressources de la reconstitution du FAD, pour répondre aux besoins des pays sortant de conflit ?
- vii. comment concilier le problème des profiteurs avec le besoin en ressources additionnelles de développement, des pays exclusivement FAD pour qu'ils atteignent les ODM ?

3.1.3 Les principales recommandations de ce séminaire sont :

- i. la nécessité de mettre en place d'autres mécanismes pour compléter le système renforcé d'allocation de ressources en fonction de la performance. La performance sera certes récompensée, mais dans le même temps quelques unes des faiblesses du système seront reconnues et des mécanismes mis en place pour répondre aux particularités des pays fragiles.
- ii. Beaucoup reste à faire pour améliorer la formule des allocations, notamment la résolution de certains problèmes tels que le double emploi et la réduction de la subjectivité dans les évaluations. En particulier, le besoin de discuter les résultats avec les pays concernés a été jugé indispensable pour leur permettre d'apprécier le processus utilisé et partant de rendre les résultats plus faciles à accepter.

### **3.2 Financement du développement et Forum sino-africain de coopération économique**

3.2.1 Ce forum a été sponsorisé par la Banque chinoise de développement et conjointement animé par la BAD et la Banque populaire de Chine. Il a été présidé par M. Xiang Junbo, Vice gouverneur de la Banque populaire de Chine, assisté des personnalités suivantes: M. Wei Jianguo, Vice Ministre du Commerce de la République populaire de Chine; M. Gao Jian, Vice gouverneur de la Banque chinoise de développement, M Ezera S. Suruma, Ministre des Finances de l'Ouganda; M. Victor J.O. Kidiwa, Directeur général de la Banque kényane de développement ; M. Charles Chikaura, Président de la Banque de développement des Infrastructures du Zimbabwe, Directeur de la Région Afrique, Barclays Capital; M. Colin Coleman, Directeur général Région Afrique, Goldman Sachs; M. Charles Okeahalam, Directeur général de Groupe/CEO, Groupe AGH, Afrique du sud; M. Bobby Jurd, Chef des Ressources de Barclays/ABSA; et M. Mandla Gantsho, Vice Président, Opérations: Infrastructures, Secteur privé, et Intégration Régionale, BAD.

3.2.2 Les objectifs principaux du forum de Coopération économique sino-africaine étaient de : i) promouvoir la communication et l'entente entre les institutions de financement du développement opérant en Chine et celles exerçant dans les pays africains. ; ii) partager les expériences pratiques et réussies des institutions de financement du développement en Chine et dans les pays africains ; iii) rechercher les opportunités de coopération entre les institutions de financement du développement ; et iv) discuter du mode et des méthodes de coopération économique sino-africaine par le biais du financement du développement.

3.2.3 L'une des principales recommandations émanant de ces discussions a été la suivante : vu que la Chine est l'une des sources d'où les pays africains peuvent tirer les investissements étrangers directs tant attendus, l'Afrique devrait donc concevoir des stratégies d'accroissement des flux de capitaux privés. Ces stratégies devront comporter celles qui visent la promotion et le financement du commerce, la fourniture du financement pré et post embarquement, le financement de la création des projets, avec des institutions financières en Chine qui font la promotion des opportunités d'investissement en Afrique auprès de leurs investisseurs, qui soutiennent les initiatives de joint-ventures, surtout dans le domaine des mines, du développement des infrastructures, de l'énergie et de la transformation. La BAD est invitée à fournir l'assistance et la capacité nécessaires pour concevoir et préparer ces stratégies.

### **3.3 Le re-endettement de l'Afrique après les annulations dans le cadre des PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : propositions pour une meilleure gouvernance de la dette.**

3.3.1 Ce séminaire a été sponsorisé par l'Agence Française de développement (AFD). Il était présidé par Mlle. Amanda Rowlatt, Directrice, Division Finance Internationale et Europe, Département du Développement International, Royaume Uni, assistée des personnalités suivantes: Mr. Pierre Jacquet, Economiste en chef, Agence Française de Développement; Mr. Vikram Nehru, Directeur, Dépt Politique Economique et Dette, à la Banque mondiale; M. Michael Atingi-Ego, Directeur général, Recherche et Politique, Banque de l'Ouganda; M. Mark Plant, Conseiller supérieur, Dépt Elaboration et Revue des politiques, Fonds monétaire international; et M. Louis Kasekende, Economiste en chef à la BAD.

3.3.1 Les discussions ont essentiellement porté sur la résolution des problèmes suivants :

- i. Quelle est l'importance et quel est le rôle des emprunts non concessionnels, notamment de la part des agences de crédit à l'exportation, nouveaux prêteurs officiels et des prêts au secteur privé notamment des émissions obligataires?
- ii. Quelles politiques complémentaires les emprunteurs exigent-ils pour faire un usage efficace du financement étranger.
- iii. La gestion de la dette relevant essentiellement de la responsabilité du pays emprunteur, quelles sont les responsabilités des prêteurs, notamment de la Banque et du Fonds ?
- iv. Quelles sont les mesures à prendre pour que les décisions d'emprunter soient à la fois pleinement responsables et juridiquement correctes, ce qui permettra non seulement d'emprunter judicieusement, mais devra aider à empêcher les éventuels fonds dits "fonds à vautour" de traduire en justice les pays emprunteurs.

3.3.2 Les participants ont indiqué que de récentes évolutions offrent des opportunités d'avancer plus rapidement vers les ODM, mais dans le même temps, rendent plus difficile le maintien de la soutenabilité de la dette. Pour relever ce défi, il faudra : i) prendre davantage conscience des risques de soutenabilité de la dette chez les emprunteurs et les créanciers ; ii) promouvoir l'intensification des échanges d'informations entre emprunteurs et créanciers, et parmi les créanciers ; et iii) mettre continuellement l'accent sur le financement concessionnel.

3.3.3 Au terme de la séance, un communiqué conjoint des cinq institutions bilatérales de développement (AFD, JBIC, KfW Entwicklungsbank, EDCF et NEDA) a été présenté. Ce communiqué résulte du fait qu'elles reconnaissent l'importance de coopérer pour prévenir une autre crise d'endettement et pour fournir aux pays en développement les instruments financiers suffisants et novateurs. Elles ont donc déclaré conjointement ce qui suit :

- a. les prêts ont un rôle positif et important à jouer dans le financement du développement ;
- b. Elles s'engagent à participer pleinement à la mise en œuvre d'un cadre coordonné de soutenabilité de la dette ;
- c. elles promettent de mettre en place des instruments financiers novateurs pour aider les pays en développement à faire face aux risques et chocs extérieurs.

### **3.4 Séminaire sur les Etats fragiles et le rôle des industries extractives en Afrique**

3.4.1 Ce séminaire a été présidé par M. Timothy Thahane, Ministre des Finances du Lesotho, assisté des personnalités suivantes: Mme. A. Sayeh, Ministre des Finances du Liberia; M. Dominic K. Fobih, Ministre du Domaine, de la Forêt et des Mines, du Ghana; M. Jonas Moberg, Secrétaire exécutif, Initiative en faveur de la transparence dans les industries extractives (EITI); M. Ajay Chhibber, Directeur, Groupe indépendant chargé de l'Evaluation, Banque mondiale; M. Paul Jourdan, Président et PDG MINTEK, Afrique du sud; et de Mlle. Chen Ying, Directrice général adjointe, Confédération des entreprises chinoises, Chine.

3.4.2 Ce séminaire s'est essentiellement étendu sur les expériences des pays africains dont les ressources proviennent des industries extractives et sur les efforts multilatéraux visant à atténuer la rupture d'avec la trop grande dépendance de ce secteur. La thèse selon laquelle le produit des industries extractives serait des "ressources maudites" relève du domaine du possible. Le problème majeur discuté est comment faire pour que ces ressources et ces recettes considérables soient convenablement gérées et pour qu'elles contribuent au développement durable et à la réduction de la pauvreté. L'autre question étroitement liée à la précédente est celle de la transparence dans la manière dont les redevances minières sont versées et distribuées au sein des communautés minières. Pour que la transparence dans la gestion des ressources soit effective, a-t-on indiqué, le gouvernement, le secteur privé et les communautés devront travailler dans l'harmonie. Le gouvernement fixe les règles de la création d'un climat des investissements stable et favorable, le secteur privé identifie, minimise et gère les risques sociaux et environnementaux, et apporte de la valeur ajoutée, de sorte que les investissements en terme de ressources aient un impact positif sur la communauté et le pays, tandis que la communauté s'organise pour appuyer les initiatives visant à investir dans les ressources naturelles.

3.4.3 La création du Conseil d'entreprises sino-africain pour le développement durable a été présentée comme étant l'une des mesures concrètes prises par les chinois et leurs partenaires africains pour établir une relation de "gagnant-gagnant". Le programme chinois "1 + 3" consiste en une grande société et trois petites sociétés qui ont leur chaîne de fournisseurs et qui définissent des indicateurs pour investir dans le développement durable (pour les entreprises aussi bien chinoises qu'étrangères).

3.4.4 En conclusion, il a été recommandé qu'il est indispensable de rendre les industries extractives économiquement plus soutenables en diversifiant leurs activités vers les secteurs liés aux infrastructures et à la technologie tant en aval que latéralement. Il a également été réaffirmé la nécessité d'exiger un minimum de transparence tout le long de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie extractive, notamment des producteurs, des transformateurs, des grossistes/détaillants, et du gouvernement.

### **3.5 Les changements climatiques : défis pour le développement**

3.5.1 Ce séminaire a été présidé par Dr. Eugene H. Shannon, Ministre du Domaine, des Mines et de l'Energie du Liberia, assisté des personnalités suivantes : Mme. Ann Kajumulo Tibaijuka, Directrice exécutive de UN-Habitat, Kenya; Mme. Rosebud Kurwijila, Commissaire, Economie rurale & Agriculture, à l'Union africaine, en Ethiopie; M. Ogunlade R. Davidson, de l'Université de la Sierra Leone; M. Yogesh Vyas, Spécialiste en chef en matière d'Environnement, BAD.

3.5.2 Ce thème a été suscité par le consensus de la communauté internationale autour du fait que de plus en plus d'émissions de gaz à effet de serre tels que la dioxyde de carbone et le méthane – liés pour la plupart à l'utilisation humaine des carburants fossiles- provoquent des changements au niveau des systèmes climatiques terrestres. Les changements climatiques constituent à l'heure actuelle l'un des plus gros risques au développement environnemental, social et économique aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, et ses impacts directs et indirects menacent de réduire à néant des décennies d'efforts de développement.

3.5.3 Le séminaire a insisté sur ce qui suit :

- a. les problèmes, les défis et les opportunités liés à la promotion de la baisse des émissions de carbone, les voies et moyens pour la financer et l'intégrer à l'aide au développement et à la coopération nord-sud, notamment le transfert de technologie et le commerce du carbone.
- b. les problèmes, les défis et les opportunités liés à l'adaptation au climat, les voies et moyens pour soutenir la gestion du risque climatique, pour la financer et l'intégrer à l'aide au développement ;
- c. le rôle des gouvernements, des institutions financières, des donateurs et du secteur privé ;
- d) la résorption de l'écart financier par rapport aux instruments financiers existants et/ou nouveaux : les défis spécifiques.

3.5.4 Ci-après les quelques recommandations faites à la Banque par des participants au débat, à savoir que la Banque devra :

- i) promouvoir l'électrification en mettant l'accès sur l'efficacité énergétique et sur les programmes de lutte contre la désertification et de promotion de la reforestation ;
- ii) fournir aux PMR le renforcement des capacités pour qu'ils abordent et suivent les problèmes de changement climatique
- iii) envisager la création d'un fonds d'adaptation aux changements climatiques et un mécanisme destiné à financer le développement propre.

3.5.5 D'autres recommandations générales sont les suivantes:

- i) que les gouvernements intensifient leurs efforts pour intégrer l'adaptation au changement climatique à leurs priorités nationales et à leurs plans de gestion des catastrophes, ainsi qu'à leurs DSRP.
- ii) qu'il importe de mettre un accent particulier sur la recherche de solution à l'érosion côtière et sur la réalimentation des plages (exemple en Gambie) et de mettre en place des systèmes d'alerte précoce ;
- iii) qu'il importe de mobiliser des fonds en faveur de la Facilité africaine de l'environnement ; et
- iv) qu'il importe de renforcer les capacités pour participer activement au débat de l'après Kyoto et à la CCNUCC 13 (Bali) visant à simplifier les procédures pour que l'Afrique profite davantage du commerce du carbone.

### **3.6 Les aspects environnementaux d'un développement durable**

3.6.1 Ce séminaire, sponsorisé par la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC), a été présidé par M. Kunio Okamura, Directeur Général, Département Stratégie d'assistance au développement JBIC, Japon, assisté des personnalités suivantes: M. Song Tiedong, Directeur adjoint, Centre sino-japonais des amis de la protection de l'environnement (Friendship Center for Environmental Protection (SEPA)); M. Tae-Dong Park, Directeur général de EDCF, Corée; M. Hiroto Arakawa, Banque japonaise de coopération internationale (JBIC); Prof. Kazuhiro Ueta, Université de Kyoto, Japon; M. Ma Zhong, Université Renmin, Japon; M. Bok Yeong Park, KIEP, Japon; M. Nils Tcheyan, Directeur de la Stratégie et des Opérations pour la Région Afrique, à la Banque mondiale; M. John Benjamin, Ministre des Finances, de la Sierra Leone; et Mr. Philbert Afrika, Directeur, Département Opérations, Politiques et Conformité, à la BAD.

3.6.2 Les discussions ont tourné autour du lien qui existe entre environnement et développement. La désertification, l'eau fraîche, la biodiversité, les zones urbaines, la gestion forestière, étaient les domaines préoccupants. Il a également été indiqué que les économies nationales africaines étaient tributaires de l'agriculture et des ressources naturelles qui se situent toujours au stade de production et de transformation primaires. Tout le monde est optimiste à l'idée que l'Afrique va rattraper le reste du monde et même le dépasser, selon le scénario des grandes transitions. Cependant pour que cela arrive, les pays africains doivent entre autres, i) réduire la pauvreté ; ii) améliorer l'état de l'environnement et améliorer leurs systèmes de gestion de l'environnement ; iii) réduire leur vulnérabilité à l'égard des changements environnementaux nuisibles, surtout les catastrophes naturelles ; iv) créer une structure institutionnelle efficace pour gérer de manière globale l'environnement sur une base régionale.

3.6.3 Il a été recommandé que les gouvernements africains fassent davantage preuve de volonté politique et d'engagement dans la résolution des problèmes environnementaux, et qu'ils soient prêts à consacrer leurs propres ressources financières et humaines aux actions pratiques en matière d'environnement. Ils doivent lutter contre la corruption s'ils veulent améliorer efficacement l'utilisation des ressources, et être disposés à s'engager dans le processus démocratique pour une meilleure gouvernance. La communauté internationale notamment la BAD est instamment priée d'appuyer les efforts des gouvernements nationaux, des organisations sous-régionales et de la Conférence des ministres africains sur l'environnement (AMCEN) dans l'esprit du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

### **3.7 Croissance et responsabilité en Afrique : Présentation du Programme de la présidence allemande de l'UE/G8. Débat d'experts sur les Investissements privés durables en Afrique**

3.7.1 Cette présentation a été organisée par le Ministère fédéral allemand chargé de la coopération économique et du développement (DEG, au nom de BMZ). La séance comportait deux parties interdépendantes ; la première, une présentation de la double présidence allemande EU/G8 avec un accent sur le pilier G8 "Croissance et Responsabilité en Afrique" présenté par le Gouverneur pour l'Allemagne et Secrétaire d'Etat au Ministère allemand de la Coopération économique et du développement, Karin Kortmann, et la deuxième, un débat d'experts portant essentiellement sur le problème de l'"Investissement privé durable en Afrique", qui est l'une des exigences clés du programme de la présidence allemande du G8. Dr. Winfred Polte, Président du Conseil d'administration, DEG, a joué le rôle de Modérateur et de membre du panel. Parmi les autres membres du panel, figuraient: Dr. Donald Kaberuka, Président de la BAD, Mr. Trevor Manuel, Ministre des Finances, République d'Afrique du sud, et M. Chen Ming, Directeur Affaires asiatiques et africaines, Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPIT).

3.7.2 Le présentateur a fait passer les trois importants messages à savoir :

- i. Afrique est en marche (amélioration de l'environnement politique et économique)
- ii. l'atteinte des ODM devra s'appuyer sur une performance sensible de la croissance et partant sur l'accroissement des investissements, notamment sur les IED ; et
- iii. les investissements devront être soutenus pour qu'ils contribuent au "partage des fruits de la croissance"

3.7.3 La communication et le débat qui s'en est suivi étaient axés sur le Partenariat G8-Afrique – évolution et défis. Il a été indiqué que les progrès et la réussite des institutions africaines dépendront principalement du caractère suffisant de leurs capacités organisationnelles, de la définition claire de leurs priorités politiques, et de l'engagement des Etats membres à respecter leurs obligations financières à l'égard desdites institutions.